

Raedersheim

Raderscha

S'Haischraka Blettla



Raed Bult'1

n° 3 | 2021, décembre

Chères Raedersheimois, chers Raedersheimois,

L'année 2021 se termine, enfin aurais-je envie de dire. En effet, elle a été riche en événements plus ou moins sympathiques.

Les contraintes sanitaires liées à la pandémie que nous subissons depuis bientôt 2 ans n'ont pas permis d'organiser nos différents événements habituels, tels que la fête de la musique, la fête tricolore, la journée citoyenne etc.

Par ailleurs, la mise en conformité de la mairie a bien avancé et nous devrions organiser les futures élections nationales dans la nouvelle salle de convivialité.

Cette réhabilitation a réservé de mauvaises surprises dans le bâtiment actuel. En effet, des consolidations urgentes de la toiture de la mairie ont dû être réalisées dans les plus brefs délais, fin 2020. Et depuis, nous avons été contraints de changer 59 coyaux, éléments importants qui servent à adoucir la pente de la toiture du bâtiment datant de 1820 (ancien presbytère). De plus, il est nécessaire de remplacer ou de renforcer des chevrons afin de respecter l'alignement avant la pose de nouvelles tuiles semblables à celles de l'église pour rester dans l'harmonie.

En outre, la municipalité a pu organiser en présentiel la commémoration du 11 novembre. Malheureusement, le repas des aînés a une nouvelle fois dû être annulé, ainsi que la visite de Saint Nicolas et du Père-Noël aux élèves de la maternelle et de l'école primaire.

Notre espoir, pour 2022, est le retour d'une vie plus normale avec l'organisation de nos cérémonies et réjouissances habituelles.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, de douces fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Jean-Pierre PELTIER

Mairie de Raedersheim

1, rue de la gare

68190 Raedersheim

Tél: 03 89 48 11 37

Mail: accueil.raedersheim@orange.fr

Lundi: de 10h à 12h et de 15h à 19h

Mardi et jeudi: de 15h à 16h30

Mercredi et vendredi: de 10h à 12h
et de 15h à 16h30

Bulletin d'informations du village de Raedersheim

Édité par la municipalité de Raedersheim,

1 rue de la Gare, 68190 Raedersheim,

tél. 03 89 48 11 37

Directeur de la publication : Jean-Pierre Peltier

Rédaction, création et mise en page : équipe

municipale, achevé d'imprimer : décembre 2021

Impression : Imseron.

Voir des animaux dans des situations imprévues a le don de nous faire sourire. Eh bien, pour les amateurs de ces pépites de vie sauvage (ou pas !), sachez que pour le prochain bulletin un concours de la photo animalière la plus amusante est lancé.

Exprimez votre créativité et envoyez votre photo avant le 15 janvier 2022 à l'adresse mail :

mairieraedersheim68190@gmail.com

Un jury délibèrera pour déterminer la meilleure photo et celle-ci apparaîtra dans la prochaine édition de votre « Raed Bult'1 ». A vos appareils !

Et passez le message à vos voisins...



(Concours ouvert aux habitants de Raedersheim. Trois envois par personne max., avec nom, prénom et adresse mail valide. Les photos doivent être la propriété du participant. La propriété des photos reste au photographe participant qui donne son autorisation expresse pour la publication par la commune dans le bulletin communal).

Cérémonie des personnes méritantes D'Faijerlikaita vu d'verdianschtvolli Litt

A l'occasion de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du fleurissement, le dimanche 27 février 2022, la municipalité met également à l'honneur et récompense les champions sportifs et les lauréats culturels des saisons 2020 et 2021.

Vous habitez Raedersheim, vous avez remporté un titre individuel, un 1^{er} prix, une 1^{ère} place, une médaille d'or dans une discipline sportive, culturelle, scolaire, universitaire ou autres...

Nous vous invitons à faire parvenir en mairie avant le vendredi 14 Janvier 2022 vos nom, prénom, date de naissance et adresse accompagnés des justificatifs de la distinction obtenue. Par téléphone au 03 89 48 11 37 ou par mail : accueil.raedersheim@orange.fr

Nos villageois à l'honneur ! Dàss

Caroline Lach ou l'art de l'éloquence



Le 27 mai dernier, Caroline Lach a remporté le premier prix du concours d'éloquence du lycée Deck à Guebwiller. Elle a discoursé devant le jury aux Dominicains de Haute Alsace et a remporté la palme devant ses quatre concurrents. Elle a choisi de développer une citation qui lui tient à cœur : « Ce qui ne tue pas rend plus fort » en évoquant le harcèlement et divers sujets de la vie quotidienne pour appuyer son propos.

Comment a-t-elle choisi son thème ?

« Je voulais trouver un sujet qui me permettrait d'engager une réflexion sur ce qui me touche vraiment, en me démarquant des autres. J'en suis venue aux difficultés que l'on peut rencontrer dans la vie et à la conclusion que finalement, on sort des épreuves grandis. »

Toute l'année au club d'éloquence, les élèves s'entraînent à gérer leur stress, articuler, s'exprimer, improviser sur des sujets donnés. Ils progressent en groupe afin d'augmenter leur confiance en eux. Des ateliers avec des intervenants extérieurs sont organisés, comme par exemple pour exprimer les émotions qu'ils souhaitent pour faire passer leur message. Le concours, dont la participation est basée sur le volontariat, est l'aboutissement du travail au club d'éloquence sur toute l'année.

« Je ne pensais pas que je pourrais un jour parler devant des personnes qui ne sont pas mes camarades sans perdre mes moyens, hésiter ou même bégayer, a fortiori devant un jury... finalement, je l'ai fait, c'est une grande satisfaction et la preuve que s'entraîner vaut la peine. Cela m'a donné un sacré coup de pouce pour l'épreuve d'oral de Français ! Evidemment, participer à un concours d'éloquence, ça peut aussi aider dans le dossier parcours SUP pour la suite des études. »

Bravo, bonne continuation et bon courage pour la suite !

Hommage à Monsieur Joseph Tosch

Joseph Tosch, ancien maire de Raedersheim, est décédé mardi 3 août à l'âge de 91 ans.

Il était né le 24 mai 1930 à Raedersheim, au foyer des époux Auguste et Maria Tosch. Un village où il avait passé sa jeunesse avant de rejoindre le centre d'apprentissage des Mines de Potasse à Pulversheim avec, au bout, le CAP d'électricien. M. Tosch avait intégré l'atelier de jour à la mine Marie-Louise jusqu'à son service militaire, puis l'école technique et pratique des mines à Mulhouse pour devenir sous-chef porion.

Le 19 mai 1956 à Ensisheim, il avait épousé Marie-Thérèse Birgy. Le couple a eu quatre enfants : les jumelles Agnès et Josiane (1957), Philippe (1960) et Béatrice (1963). Il avait eu la joie d'être trois fois grand-père et deux fois arrière grand-père.

Joseph Tosch était connu pour son engagement au sein de la commune. En 1959, il avait été élu au sein du conseil municipal, et y avait siégé pendant dix-huit ans en tant que conseiller municipal, avant d'être élu maire de 1977 à 1995. Il avait été nommé maire honoraire de Raedersheim en 1997.

Il s'était aussi investi dans la vie associative : dirigeant et membre de la chorale Sainte-Cécile dès 1968, président d'honneur de la chorale Cantica, membre du conseil de fabrique de 1977 à 2016, président de l'association foncière de 1977 à 1998, et président d'honneur du Tennis Club.

M. Tosch a également obtenu des distinctions, dont les palmes académiques et le titre de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Le village a ainsi perdu un homme de cœur et de passion, dévoué jusqu'au bout.



sen unsri lit en Radersha !

Fernande et Jean-Luc Lebreton, les champions du fleurissement

Difficile de manquer leur maison, rue d'Ungersheim : arbres, plantes vivaces et fleurs en tout genre rendent le jardin de Fernande et Jean-Luc Lebreton d'une telle splendeur qu'ils remportent le prix départemental de la maison fleurie à chaque participation. Cette année, c'est la quatrième fois depuis 2007. La maison apparaît dans les guides et les prospectus. Les passants, les cyclistes, parfois les cars de touristes s'arrêtent pour apprécier la maison.

Ces récompenses saluent leur investissement au jardin année après année. Ils passent en moyenne deux à trois heures par jour à s'occuper de leur jardin en se répartissant les tâches. Chaque année ils essaient d'innover et testent une ou deux plantes nouvelles. « Même si parfois on est déçu, il faut beaucoup essayer et expérimenter », explique Fernande.

Comment faire pour avoir un jardin aussi beau que le leur ? Fernande et Jean-Luc prodiguent quelques conseils. Sur le plan pratique, évitez l'arrosage automatique - et de trop arroser en général. Il faut faire preuve de patience, attention, et rigueur. Il ne faut pas se dire un jour sur deux « Aujourd'hui je ne fais pas, je n'ai pas envie »... Et surtout : être passionné ! Leur passion à eux se voit de loin. Bravo pour cette nouvelle récompense !



Mélanie et Stéphane Parrot : même pas peur !



Si vous avez pour habitude de sillonner les rues du village le soir d'Halloween, nul doute que vous ayez déjà visité une maison devenue incontournable au fil des années !

Mélanie et Stéphane Parrot transforment le 31 octobre leur maison et jardin en véritable petit palais de l'horreur, et le font visiter avec grand plaisir, aux plus courageux bien sûr ! Déguisements, squelettes, toiles d'araignée, sang, jeux de lumière, musique lugubre, fumigènes, ils ont pensé à tout. Et il n'est pas rare de croiser ce soir-là un clown maléfique et son acolyte prêts à vous pourchasser avec sa tronçonneuse...

Rendez-vous l'année prochaine au 3A rue de Merxheim, et un grand bravo et merci à Mélanie et Stéphane qui ne comptent pas les heures de travail chaque année pour le plaisir de tous, et ainsi contribuer à animer notre village !



Au marché de l'Avent... • Uf em Adventsmarkt...

Ambiance au cœur des festivités de Noël avec l'ASCL. Des jolies couleurs, de bonnes odeurs et de douces saveurs que nous avons partagées dans le cœur du village.

Un événement tellement attendu à Raedersheim, après une année de trêve forcée due à la Covid. La salle polyvalente s'est parée de lumières et de décorations de Noël, les artistes et associations dans leurs ateliers ont mis la touche finale à leurs créations, et l'ASCL s'est affairée pour préparer des gourmandises pour enchanter petits et grands. Ce fut un week-end magique, le repas festif animé par le magicien Frank Barton, les ateliers pour les petits, les visites du Père Noël et de Saint Nicolas ont rythmé ce 5^{ème} marché de l'Avent.

Merci d'avoir été nombreux à nous rendre visite.

A l'année prochaine !



Concours des maisons fleuries 2021 Maisons fleuries Wättkämpf 2021

Tous les ans, la municipalité met à l'honneur les habitants des maisons et appartements les plus joliment fleuris. Le jury s'est déplacé à vélo la dernière semaine de juillet et a parcouru les rues du village pour distinguer les plus belles réalisations. Vous trouverez ci-dessous le nom des lauréats du fleurissement.

La remise des diplômes se fera le dimanche 27 février 2022 à 10h à la salle polyvalente autour d'un verre de l'amitié (si les conditions sanitaires le permettent). A cette occasion un bon d'achat vous sera remis. Vous recevrez une invitation à votre domicile mais d'ores et déjà, vous pouvez réserver cette date.

Bravo et merci à vous tous qui contribuez à l'embellissement de notre village !



Bon d'achat de 70€ :
GRABER Gérard
LEBRETON Jean-Luc
PROST Fabrice



Bon d'achat de 60€ :
JUPILLE Marie-Joseph
KAISER Jacqueline
MAURER Didier
MOTSCH Marie-Antoinette
PABST Gilbert
RUGGERI Antoine



Bon d'achat de 50€ :
BONN Jacky
GIOVINAZZO Michel
HAMMERER Richard
TOSCH Christian



Bon d'achat de 40€ :
BEREUTER Jean-Paul
KOS Daniel
LA FERRARA Euplio
PIERRÉ Marc
RITZENTHALER Gérard
SEEBERT Bertrand



Bon d'achat de 20€ :
EBERSOL Francis
FERRIOL Christian
FRID Bernard
HAESSY Jean-Luc
IRAGNE Julien

JACCOTTEY Marie-Claude
JESSLEN François
KAMMERER Dominique
MEYER Jérémy
MORITZ Stéphane

PARENT Bernard
REYMANN Jean-Marie
RICH Edith
STAUDT Nicole



Une deuxième fleur pour notre village ?

L'année prochaine, le jury du réseau « villes et villages fleuris » passera à Raedersheim pour la réévaluation du maintien de notre fleur. La commission environnement et les services techniques travaillent déjà depuis plusieurs mois à l'élaboration du fleurissement et aménagement paysager de la commune.

A vos fleurs, prêts, partez....

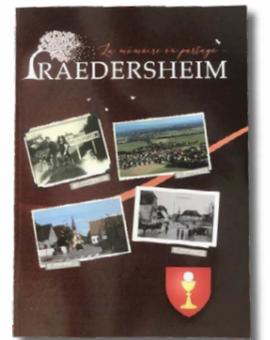
En bref.

L'histoire de Raedersheim : le livre D'Gschecht vu Raderscha em en a Büach

L'histoire de notre village fait l'objet d'un livre « Raedersheim, La mémoire en partage... ».

Trois ans de recherches et de rédaction d'un groupe de villageois passionnés, dans les archives municipales, avec l'aide des anciens du village et d'un historien ont donné naissance à un superbe ouvrage, 224 pages richement illustrées et documentées.

Il est disponible en mairie au prix de 20 €. Peut-être un cadeau de dernière minute à mettre sous le sapin ?

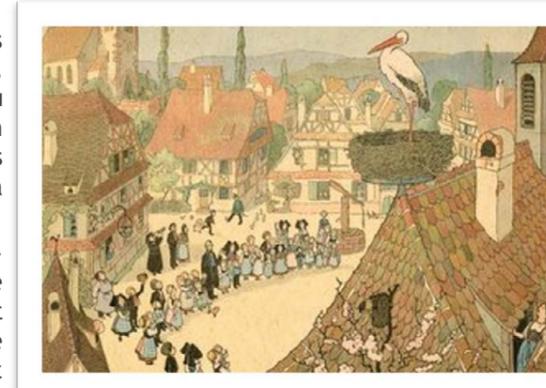


Surnoms et sobriquets des villes et villages en Alsace

Ewernàmma vu Därflla un Schtätla em Elsass

A Raedersheim, nous sommes les « Haischracka », les sauterelles. Mais d'où vient donc cette appellation des Raedersheimois ? Vous vous êtes peut-être déjà posé la question ?

Le surnom affublé aux habitants de notre village « Haischracka » vient du fait que Raedersheim avait de bons pâturages et vendait beaucoup de foin.



Certains sobriquets animent encore quelques conversations de villages entre « amis ou rivaux » et restent enracinés dans nos mémoires, depuis des générations. Cela permet d'attiser la curiosité, de transmettre les anciennes traditions et de connaître d'avantage le patrimoine culturel de notre chère Alsace ainsi que de notre dialecte.

Souvent sur le ton de l'humour, du franc parler, ou même de l'insulte, cela reste bon enfant surtout quand un zeste d'ironie vient donner du mordant à la satire. Le sobriquet peut être soumis à variations et interprétations suivant les circonstances socioculturelles.

« S'Üwernàma » qui désignait les habitants des villes et villages d'Alsace, permettait de donner des informations sur la situation géographique, géologique, économique et historique des habitants à un moment donné. Cela permettait également de donner des indications sur les métiers qu'exerçaient les habitants de cette localité, ainsi que leurs us et coutumes.

Voici une petite sélection de sobriquets correspondant à sa localité :

Ungersheim	Heübich, Grossköpf	<i>Les ventres de foin, les grosses têtes</i>
Merxheim	Doche, Bäsastiel, D'Meineidiche	<i>La mèche, manche à balais, ceux qui tiennent serment</i>
Feldkirch	Hofdordüssler	<i>Ceux qui regardent par la porte d'entrée</i>
Bollwiller	Streusackrutscher, Fuchs	<i>Les glisseurs de sacs à paille, les renards</i>
Soultz	Sultz Babbeschlecker, Sultz Hinter de Bretter	<i>Les lécheurs de bouillie de Soultz, Soultz derrière les planches</i>
Issenheim	Eerling	<i>Les goujons</i>
Guebwiller	Gilgelulli, Geltelulli	<i>Les morveux, ceux qui sucent le tonnelet</i>
Buhl	Doolmunni, Karfritglütter	<i>Les taureaux de la vallée, les sonneurs du vendredi Saint</i>
Bergholtz	Rebstecke, Guggug	<i>Les bâtons des vignes, Les coucous</i>
Berrwiller	Krüttdorsche	<i>Les trognons de chou</i>
Réguisheim	Halsabhaüer, Steckebüre	<i>Les coupeurs de gorge, les paysans des bâtons</i>
Ensisheim	Rappescherer, Schnoke, Raschpelhiisler	<i>Les raseurs de corbeaux, les moustiques, les prisons</i>
Colmar	Knoepfler, Stadtesel, Kolbnarren	<i>Les quenelles, les ânes de la ville, les fous de la massue</i>
Strasbourg	Meiselocker	<i>Piégeur de mésange</i>
Mulhouse	Kühstall, Kattunstadt, Reedlaspringer	<i>Etable à vaches, la ville du coton, ceux qui bondissent par-dessus la roue</i>
Saint-Louis	Stockdrajer, Centimfitzer, Steirucker	<i>Les tourneurs de bâtons, les chefs du centime, ceux qui déplacent les pierres</i>
Altkirch	Dellerschlecker, Linsespälter, Schelme	<i>Les lécheurs d'assiettes, les fendeurs de lentilles, les voyous</i>
Thann	Windbittel, Narre, Omeise, Baerefänger	<i>Les bourses à vent, les fous, les fourmis, les attrapeurs d'ours</i>

Aménagement rues des Primevères et des Pâquerettes

La commune a, depuis de longues années, le projet de réhabiliter la voirie des rues des primevères et des pâquerettes, qui est en très mauvais état.

En 2014, les réseaux secs (électricité et télécom) ont été mis en souterrain pour un montant de 47 000€.

Parallèlement, il était nécessaire de régulariser la situation foncière de la rue des Pâquerettes qui n'avait pas été rétrocedée à la commune après la réalisation du lotissement « Les Roseaux ». La SCI n'existant plus, la commune a dû demander une ordonnance de possession trentenaire au juge qui a répondu favorablement en août 2021. La rue des Pâquerettes intégrera le domaine public communal d'ici la fin de l'année.

En 2021, suite à une rencontre entre la municipalité et un collectif de riverains, des travaux de réfection d'enrobés ponctuels ont été réalisés pour palier à la dégradation de la chaussée devant les portails pour un coût de 7 500€ TTC.

Un bureau d'études a été mandaté afin de réaliser une esquisse d'aménagement de la voirie et d'établir un coût prévisionnel de la réalisation d'une chaussée de bande roulante et à minima un trottoir aux normes PMR. Les travaux sont estimés à 150 000€ HT. Le conseil municipal, réuni le 15 septembre, a décidé de se laisser le temps de la réflexion pour mener ce projet à son terme avant la fin du mandat et de ne pas inscrire cette opération au budget 2022.



Fin de la taxe d'habitation S'And vu d'Wohnschtira

Conformément à l'engagement du Président de la République, sans création ou augmentation d'impôts, 80% des foyers français ont payé pour la dernière fois la taxe d'habitation (TH) sur leur résidence principale en 2019. Pour les foyers les plus aisés, ils ont encore payé 70% de leur TH en 2021 puis ce sera 35% en 2022, puis 0 en 2023.

Département : 680 HAUT-RHIN		Commune : 280 RAEDERSHEIM	
TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Département
Taxe 2017	14,30%	1,97%	13,17%
Taxe 2018	14,30%	2,00%	13,17%

Commune : RAEDERSHEIM (280) HAUT-RHIN (68)						
DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe foncière	Taxe sur les véhicules	Total des cotisations
Taxe 2020	27,47 %	2,20 %	0,0417 %	0,112 %	0,0809 %	
Taxe 2021	27,47 %	3,20 %	0,112 %	0,0809 %		

Pour les contribuables, cette fusion des taux et la compensation correctrice seront neutres : la perte de la perception par la CeA du produit de la taxe foncière et par l'intercommunalité du produit de la taxe d'habitation seront compensées par une fraction de la TVA.

La suppression de cette taxe entraîne mathématiquement une perte de recettes pour la commune et l'intercommunalité qui percevaient jusqu'alors cette taxe. L'État a décidé de la compenser par fusion des taux communal et départemental de la taxe foncière. Autrement dit, le produit de la taxe foncière perçue aujourd'hui par la Communauté européenne d'Alsace sera attribué aux communes et viendra ainsi compenser à l'euro près les ressources attendues par les communes.

Le conseil municipal, quant à lui, continuera de fixer chaque année le taux de la taxe foncière.

La redevance audiovisuelle, traditionnellement levée en même temps que la taxe d'habitation, reste due par tous les foyers. Si vous n'avez pas de téléviseur, vous devez le signaler tous les ans à l'administration fiscale en cochant la case de votre déclaration de revenus.

Rues des Prés, des Roses, des Acacias et Le Parc : aménagements de sécurité Secherhaisrechtunga

Le Maire et une partie du conseil municipal ont accueilli le 13 octobre à la salle polyvalente les riverains des rues concernées pour une réunion d'échange et de présentation du projet d'aménagement de sécurité porté par la commune visant à gérer le stationnement, réduire la vitesse des usagers et améliorer la visibilité.

En effet, deux zones urbanisables d'une dizaine de logements sont inscrites au PLU et l'une d'elle va accueillir un nouveau lotissement dans les prochains mois. Cela implique des flux supplémentaires de piétons et de véhicules.

Le responsable du bureau d'études mandaté par la mairie a présenté les rapports du comptage (voir p.8 bulletin de juin 2021) et une esquisse du projet d'aménagements de sécurité dans ce quartier.

Les habitants ont pu donner leur avis, faire part de leurs craintes et comprendre qu'entre voisins les points de vue peuvent parfois s'opposer. Chacun a pu s'exprimer et certains ont été forts de propositions intéressantes.

La commission travaux et le bureau d'études travaillent à l'élaboration d'un projet plus abouti en prenant en compte les suggestions qui peuvent être retenues, la faisabilité de phases tests et la dimension financière pour ce projet.

Quoi de neuf aux écoles ? Wàss get's nöjs en d'Schuala ?

Côté organisation et travaux

- La municipalité travaille sur un plan pluriannuel de rénovation des écoles en collaboration avec le directeur. Les dysfonctionnements et les améliorations à prévoir ont été listés, priorisés et un chiffrage des différents besoins est en cours. Une prochaine réunion aura lieu afin de cibler les projets qui pourraient être portés dans le cadre de la journée citoyenne.
- Le mobilier des trois niveaux de maternelle a été renouvelé par des tables et chaises réglables pour un montant de 4 800€. L'ancien mobilier a été vendu pour partie à d'autres écoles du Haut-Rhin.
- Des capteurs CO2 seront installés dans chaque salle de classe, un signal sonore retentira lorsqu'il faudra aérer la pièce pour passer en deçà du seuil.
- L'ensemble des luminaires des deux écoles sera intégralement passé en LED pour la rentrée de janvier. Le coût de la fourniture des luminaires s'élève à 3 500€, la pose est effectuée par les agents communaux.
- A la demande du périscolaire, le point d'eau dans la salle du rez-de-chaussée sera réaménagé pour être accessible aux petits et des crochets pour les petits seront installés dans le couloir.
- La classe numérique a été livrée et mise en place le lundi 11 octobre, le coût global des 12 PC portables avec leur mallette de rangement et des droits d'accès à Pronote s'élève à 11 600€, une subvention de l'État à hauteur de 5 000€ a été perçue, la municipalité a pris à sa charge les 6 600€ restants.

Côté activités scolaires

Depuis l'année scolaire dernière, les élèves de la classe de CM1-CM2 sont engagés dans le programme « Savoir rouler à vélo ».



Aussi, dès le printemps, accompagnés de parents d'élèves agréés par l'Éducation Nationale, les élèves ont pu développer des compétences de pilotage du vélo lors d'ateliers spécifiques : accélérations, freinages d'urgence, slaloms, activités d'équilibre, circulation en groupe... Cet apprentissage a été complété par une intervention de la brigade motorisée de la Gendarmerie de Cernay autour du thème de la sécurité routière, du code de la route et de ses mises à jour au regard des nouveaux modes de déplacements tels que les trottinettes électriques (voir aussi édition de juin).

Pour conclure ce cycle, une sortie longue d'une trentaine de kilomètres sur la journée a été effectuée la dernière semaine de classe, agrémentée à mi-parcours d'un pique-nique à l'espace loisirs de l'Eiblen à Ensisheim.



Ce programme d'apprentissage sera bien évidemment reconduit cette année scolaire pour les élèves de CM avec, à l'étude, une possible extension de l'activité aux classes de CE.

Rentrée des classes en septembre

Pour cette année scolaire 2021/2022, l'école accueille 16 nouveaux élèves de Petite Section alors que les 14 élèves de CM2 de l'année dernière ont rejoint les rangs du collège. On peut donc se satisfaire d'une stabilité des effectifs par rapport à l'année scolaire précédente. Cette année, l'école de Raedersheim accueille donc 87 élèves répartis sur 4 classes : une classe de Petites et Moyennes Sections à 22 élèves, une classe de Grandes Sections et CP à 25, une classe de CE1/CE2 à 18 et une classe de CM1/CM2 à 22 élèves.

Passés les premiers jours avec quelques pleurs, il semble que les petits se soient très bien appropriés l'école, tant au niveau des espaces que des activités proposées en classe. On ne peut donc que les féliciter pour leur envie de grandir !

Il reste du mobilier ! S'blibt no Mewel ewrig !

Il reste encore des chaises et des tables pour les enfants de 3 à 6 ans, si vous êtes intéressé pour en acheter (5€ la chaise/10€ la table), envoyez un mail pour obtenir la liste du mobilier disponible à : accueil.raedersheim@orange.fr



Cérémonie du 11 novembre Dankmol am 11. Novamber

Alors que la cérémonie avait dû se tenir à huis clos ou presque l'an passé, nous avons pu enfin retrouver la traditionnelle fanfare de Soultz et les enfants de l'école qui ont entonné la Marseillaise, entourés de nombreux parents ainsi que des officiels. Un très joli moment pour cultiver la mémoire ensemble, même si le brouillard était tenace !



En bref.

Elections 2022 dans la nouvelle mairie D'Wähla 2022 im näija Gmainshüs

En 2022, vous voterez dans la nouvelle salle multi-activités de votre mairie !

Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur.

Elections présidentielles :

⇒ les 10 et 24 Avril 2022.

Elections législatives :

⇒ les 12 et 19 Juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous venez d'avoir 18 ans :
l'inscription est automatique.

La personne qui devient majeure au plus tard la veille du 2^{ème} tour du scrutin sera admise à voter uniquement pour ce tour.

Vous venez d'arriver dans la commune, vous pouvez vous inscrire :

- Par Internet sur le site www.service-public.fr
- Personnellement en vous rendant en mairie avec les pièces exigées
- Par un tiers dument mandaté en mairie avec les pièces exigées
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les pièces exigées

Vous pouvez vérifier si vous pouvez voter à Raedersheim en vous rendant sur le site : www.service-public.fr.
Pour les femmes mariées, utiliser le nom de jeune fille.

Au bureau de vote :

Vous devrez vous munir de votre carte d'électeur, d'un justificatif de domicile, d'un stylo et du masque selon le protocole sanitaire qui sera en vigueur dans cette période.

Vous pouvez voter par procuration :
maprocuration.gouv.fr

Mairie : Point sur les travaux Gmainshüss : Sächlàag vu d'Boijàrweta

Enfouissement des réseaux secs

Les travaux de mise en souterrain du réseau électrique, fibre et télécom sont achevés à 98%, il ne reste qu'à retirer les poteaux béton de l'ancien réseau électrique aérien. L'ensemble des habitations et bâtiments concernés par le projet ainsi que l'éclairage public sont désormais branchés en souterrain.

Mise en accessibilité de la mairie

En juillet, les travaux de pose des murs préfabriqués ont marqué le début de la pause estivale pour congés, prolongée par les problèmes d'approvisionnement d'une petite partie des éléments de la charpente de l'extension.

Mi-septembre, la charpente préparée en atelier par l'entreprise est posée en quelques jours, l'étanchéité est faite, début octobre les nouvelles fenêtres sont installées et les travaux d'isolation extérieure et de façade s'achèvent 10 jours plus tard. A l'intérieur, de nombreux corps de métiers s'activent : le chauffagiste, l'électricien, le plaquiste et le chapiste.

En novembre, c'est l'heure de la jonction entre l'ancien bâtiment et l'extension. Les démolitions terminées, le plaquiste fait disparaître toute trace de deux bâtiments distincts.

La rénovation de la charpente

La mauvaise surprise, car il y en a toujours une, nous vient de la charpente existante qui, lors du détuilage a fait apparaître des coyaux et des chevrons en mauvais état voire très mauvais état, ce qui a provoqué au fil du temps un important problème d'alignement. Il avait été corrigé au cours des décennies passées par des moyens certes peu orthodoxes mais qui ont eu le mérite de ne pas tout laisser s'effondrer. Des travaux supplémentaires de près de 35 000€ HT ont dû être signés pour permettre de remplacer les 59 coyaux et de renforcer autant de chevrons pour obtenir un réalignement de la charpente avant la pose des tuiles.

La suite, prochainement

Mi-janvier 2022, les bureaux de l'accueil et de la secrétaire de mairie seront momentanément transférés dans la nouvelle extension le temps de réaliser les travaux de rénovation de la partie ancienne. Le public sera donc accueilli dans l'extension par une porte d'accès latérale indépendante du chantier.



Le Réseau APA recrute ! S'Réseau APA süacht Pärsonàl !

Le Réseau APA est actuellement à la recherche d'aides à domicile, d'auxiliaires de vie, d'infirmières, de livreurs de repas... Plus de 100 postes sont à pourvoir à travers tout le Haut-Rhin.

Le Réseau APA entretient un esprit d'ouverture et de confiance avec les membres des différentes entités. Cela passe aussi par des formations et des perspectives d'évolution au sein de ce vaste Réseau.

Rejoignez nos équipes administratives ou de terrain (au domicile de nos bénéficiaires ou en établissement) pour donner un sens à votre carrière professionnelle et partager avec nous la volonté de « Faire du bien, le bien et bien le faire » !

Nouvelle carte d'identité biométrique D'näijer biometrischa Pärsonàlùsswis

La nouvelle carte est généralisée à la France entière depuis le 2 août. Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 12 mois, renouvellement suite à perte ou vol, pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

Elle est de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire. Elle est plus sécurisée, plus pratique et voit son design modernisé. Elle contient un composant électronique hautement sécurisé comportant des données biométriques, empreintes digitales et photographies, dont l'accès est spécifiquement encadré. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation).

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité sera toujours valable en France. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra plus de voyager dans les autres pays européens.



En bref.

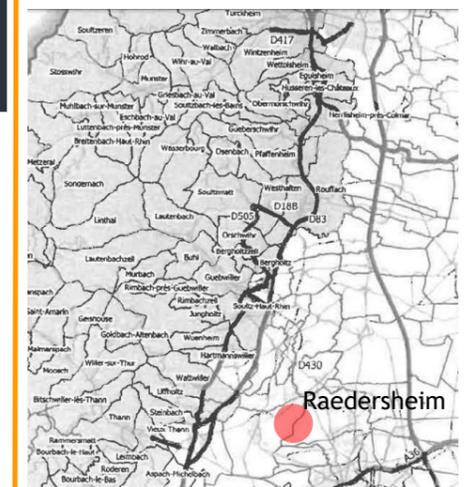
Attention, pneus hiver obligatoires...

Achtung : Wenterpnö sen Pfllecht...

Le préfet du Haut-Rhin a publié un arrêté préfectoral au 29 octobre 2021 décrétant obligatoire la pose de pneus hiver à tous les véhicules circulant sur une partie du territoire.

Raedersheim n'est pas impactée directement, mais toutes les routes à partir de Soultz et Guebwiller en direction des Vosges sont concernées, à quelques tronçons prêt.

Les grands axes comme la RN 83 ou la RD 430 ne sont pas concernées non plus. Des panneaux de signalisation sont placés à l'entrée des zones. La période hivernale est définie par la loi du 1^{er} novembre au 31 mars.



Cette obligation fait suite à la fermeture du tunnel Maurice Lemaire à Sainte-Marie-aux-Mines qui reporte le trafic routier sur les axes de délestage. Le but est donc de maintenir la fluidité du trafic dans nos régions montagneuses et renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques liés à la conduite hivernale.

Attention, des sanctions sont prévues par la loi en cas de non respect des mesures.

Quoi qu'il en soit, soyez prudents sur la route et doublez de vigilance lorsque les routes sont mouillées ou verglacées !

Naissances • Geburta :

ANETZBERGER Louis
né le 5 juillet 2021 de ANETZBERGER Moïse et Kirstie

OESTERLE Marceau
né le 8 septembre 2021 de OESTERLE Cédric et DIDIERJEAN Noémie

DE OLIVEIRA Ruben
né le 6 novembre 2021 de DE OLIVEIRA Julien et IMPERIALE Floriane

Décès • Todesfälla :

MATHEIS Fernand, le 7 juin 2021
TOSCH Joseph, le 3 août 2021
TOSCH Fernand, le 24 août 2021

Grands anniversaires •
Se hann Geburtstäg gfirt :

EBERSOL Marie Madeleine née LAUCHER
90 ans le 22 juillet



RITZENTHALER Marguerite née SCHWIN
80 ans le 23 août



RITZENTHALER Gérard
85 ans le 11 octobre



GALLISATH Geneviève née SCHERMESSE
85 ans le 19 novembre

Mariages • Hochzitta :

GACHASSIN Florian & HAMM Delphine,
le 18 septembre 2021



MASCHA Hervé &
DIETRICH Gaëlle,
le 24 juin 2021



ANDRES Pierre &
REMEUR Aurélie,
le 17 juillet 2021



BAUMGARTNER Jonathan &
SAPONARO Linda,
le 7 août 2021



WALLYN Alain & WIEST Audrey,
le 4 septembre 2021



HERVIEUX Yann &
HAENIG Laura,
le 14 août 2021



LE-VAN-CONG Alain &
KEMPF Chantal,
le 17 septembre 2021

AVM Automation



AVM Automation a été créée en 1989, et est implantée à Raedersheim depuis 1997.

Cette société spécialisée dans les composants pour la robotique emploie 8 personnes, et peut se féliciter de concevoir, fabriquer et commercialiser l'ensemble de sa gamme : pinces de préhension, modules de translation et de positionnement.

Ses produits sont dédiés uniquement à des professionnels, dont 55% se trouvent à l'export.



Plus d'infos sur www.avm-automation.fr



ELECTRO TEC

Electro Tec est une entreprise d'électricité générale créée en 1999 par David PERCASSI grâce à sa solide expérience d'électricien acquise dans sa carrière de salarié en France et à l'étranger. En 2005, l'entreprise élargit ses domaines de compétences, qui font désormais partie de son savoir-faire aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels :



- La climatisation dans les secteurs du particulier, les collectivités et de l'industrie...
- La sécurité pour les entreprises et les collectivités (vidéophone, caméras de surveillance, contrôle d'accès)
- La domotique (l'automatisation électriques de la maison ; Éclairage, volets roulants motorisés, chauffage...).

L'entreprise emploie 4 salariés. L'équipe est composée d'un personnel compétent et réactif, titulaire des diplômes nécessaires à l'exercice de leur métier d'électriciens : plus de 20 ans d'expérience qui font aujourd'hui toute la différence.

Electro Tec est située dans la zone artisanale au 10 rue du Rimbach. Ouvert de 9h à 12h et 14h à 16h.

Mail : electrotec68@gmail.com • Site web en cours d'actualisation.

Contact : M. David PERCASSI.

MGS – MECANIQUE GENERALE SCHULLER



MGS, Mécanique Générale Schuller a été créée en 1990 par M. Marcel Schuller, un enfant du village.

La société, bien connue des anciens et peut-être aussi des plus jeunes habitants, est implantée dans le village depuis sa création, d'abord derrière la maison familiale Grand Rue, puis depuis quelques années Rue du Rimbach.

MGS emploie 5 salariés, et est spécialisée dans le domaine de la métallurgie et fabrique des pièces de mécanique générale (pour grues, automobile, machines textiles etc...). Sa clientèle est composée uniquement de professionnels.

M. Schuller a eu la joie transmettre son entreprise à son fils Philippe Schuller en 2000, qui a lui-même passé le flambeau à sa fille Maryline Kupfer cette année. Nul doute qu'il doit être fier de là-haut, de voir que son entreprise est pérenne et toujours dirigée par sa famille !

Retrouvez MGS sur Facebook, et bientôt sur un site internet actuellement en cours de création.



FHA – FONCIERE HUGUES AURELE



La société Foncière Hugues Aurèle a été créée en 1996 par M. Hugues HECKLEN. L'entreprise exerce sa compétence dans l'immobilier en tant qu'aménageur et lotisseur et commercialise des terrains de construction. Elle emploie une dizaine de salariés. Sa clientèle est composée de particuliers et de professionnels.

22 rue d'Issenheim • 03 89 48 19 52 • www.fha-terrains.fr



INNO PEINTURE

Stéphanne PARROT a créé INNO PEINTURE en 2016, petite entreprise familiale qui compte entre temps 9 salariés et s'est implantée à Soultz.

L'entreprise est spécialisée dans la peinture et la décoration intérieures ainsi que le ravalement de façade et l'isolation extérieure, pour laquelle elle dispose du label RGE (reconnu garant de l'environnement), qui est un gage de qualité.

Grâce à son savoir-faire, ses fournisseurs privilégiés et sa capacité d'écoute des besoins de ses clients, INNO PEINTURE peut offrir conseils et travail de qualité tant aux professionnels qu'aux particuliers pour tous travaux de rénovation.



Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 16h30 • site internet : www.innopeinture.fr

La Bulle des Chérubins

La Bulle des Chérubins est une micro-crèche créée et implantée à Raedersheim en 2015 au 2, rue du Rimbach. Elle est gérée par Madame Alexia PAMIES, Directrice Puéricultrice Cadre de Santé.

Vous pouvez y faire garder vos enfants de 0 à 3 ans, par une équipe de 4 professionnelles. La micro-crèche assure l'accueil quotidien de 10 enfants de Raedersheim et des villages alentours, évoluant dans une « mini collectivité bienveillante » dont les valeurs principales sont :



- -l'accueil individualisé de chaque enfant au quotidien.
- -le respect du rythme de chaque enfant jusqu'à son départ pour l'école maternelle.
- -l'initiation précoce au bilinguisme.

Les demandes de pré-inscriptions se font sur le site www.les-cherubins.com, en sélectionnant la structure de Raedersheim. Une fois la pré-inscription réceptionnée, la directrice reprendra contact dans les 15 jours avec les parents pour un premier rendez-vous sur place : l'occasion d'expliquer le fonctionnement de la structure aux parents et de leur établir un devis aux regards de leurs besoins.

Si vous êtes intéressé, ne tardez pas il reste quelques places disponibles pour la rentrée de septembre 2022.

Tel : 09.51.60.15.55 • Mail : la-bulle@les-cherubins.com • Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Retrouvez la bulle des Chérubins également sur Facebook.

Conseil de fabrique

Notre orgue Callinet sous haute surveillance : Depuis la restauration de notre orgue en octobre 2018, une surveillance hygrométrique a été mise en place dans l'église pour garantir un niveau satisfaisant d'humidité et ainsi préserver le bois de l'orgue. Grâce à un appareil numérique posé dans l'orgue, un relevé des données est effectué tous les quinze jours (température et hygrométrie). Après analyse et selon le seuil d'alerte constaté, on remet de l'eau dans les bacs posés dans l'orgue et on verse une vingtaine de seaux d'eau (près de 400 litres) sur le sol de l'église afin d'augmenter la surface d'évaporation. D'année en année, le nombre de jours dépassant le seuil d'alerte augmente.

Le 14 octobre, la société BODET Campanaire, ayant en charge l'entretien de l'horloge et des cloches de l'église, a procédé au remplacement du battant de la cloche n° 3 (petite cloche), d'un poids de 20kg en acier trempé.

Depuis 2019, dans les comptes rendus de visite, le gérant a attiré notre attention sur l'usure anormale de ce battant au niveau des deux points de frappe, dû essentiellement au métal de la boule, glacée comme un miroir, avec un risque élevé de fêlure de la cloche.

L'ancien battant a ainsi été remplacé par un nouveau en acier doux faiblement allié de carbone, afin de ne pas détériorer la cloche composée d'un bronze noble appelé airain, car c'est le battant qui doit s'user et non la cloche.



Association sportive de Raedersheim – ASR (foot)

La saison 2020-2021 a été arrêtée le 31.10.2020 suite aux directives gouvernementales pour ne plus reprendre et être classée par la suite « saison blanche ».



Le 12 septembre 2021, l'AS Raedersheim a fêté son 55^{ème} anniversaire, malheureusement en comité réduit et avec un an de retard pour cause de pandémie. De nombreuses distinctions ont été remises lors de la cérémonie, pour rendre hommage à tous les bénévoles qui s'investissent corps et âme au bon fonctionnement du club.

Le 23/10/21, l'AS Raedersheim tenait son assemblée générale annuelle avec un changement de présidence. Denis Lichtlé, le président sortant ne désirant plus briguer un nouveau mandat a cédé son poste à Denis Meyer, qui occupait auparavant le poste de kinésithérapeute depuis 3 ans au club.

Le club a été réorganisé dans une structure pyramidale avec notamment l'ajout d'Arnaud Dienn en tant que président délé-

gué à l'organisation générale et Michel Mehlen, président délégué au sportif.

Notons au passage les excellents résultats de nos équipes dans toutes les catégories !

Suivez notre actualité sur Facebook « AS Raedersheim ».

Fun'en'Bulles

Fun'en'Bulles, c'est l'association des parents d'élèves de Raedersheim, sans affiliation à un syndicat, mais simplement des parents d'élèves motivés à se bouger pour que nos enfants scolarisés à Raedersheim puissent bénéficier de petits plus (ou de gros plus) durant leur scolarité primaire. Il faut dire qu'ils ont ici un cadre privilégié, une petite structure avec tout ce qu'il faut, une équipe enseignante hyper motivée et motivante, qui a plein d'idées et de projets, autant pédagogiques à l'école que des sorties. Évidemment, quand le Covid ne nous enferme pas à la maison...

Pour récolter l'argent nécessaire au financement de tous ces projets, nous organisons régulièrement des commandes groupées de fromage, de chocolats de Pâques ou de sacs cabas ; nous sommes présents avec un stand d'animation pour les enfants au marché de l'Avent ; ou encore la fête de fin d'année, et toute autre opportunité qui nous permet de récolter des fonds.

De manière moins formelle, notre deuxième vocation est d'apporter de l'animation pour les enfants et une occasion pour les parents, surtout les nouveaux arrivants, d'apprendre à connaître les habitants du village et les parents des autres quartiers. Dans un petit village comme le nôtre, c'est possible, sympathique et convivial ! Nous organisons les années où c'était possible une chasse aux œufs à Pâques et un goûter de Noël par exemple.

L'association est ouverte à toutes les personnes qui sont intéressées par nos activités, il n'y a pas de cotisation. Nous avons besoin de chaque bonne volonté, vous pouvez participer un peu, beaucoup ou passionnément. Vous pouvez nous aider de plein de façons différentes. Chaque idée est la bienvenue, chaque personne est la bienvenue !

Facebook Fun'en'Bulles Raedersheim

Email funenbullesraedersheim@gmail.com

Pompiers

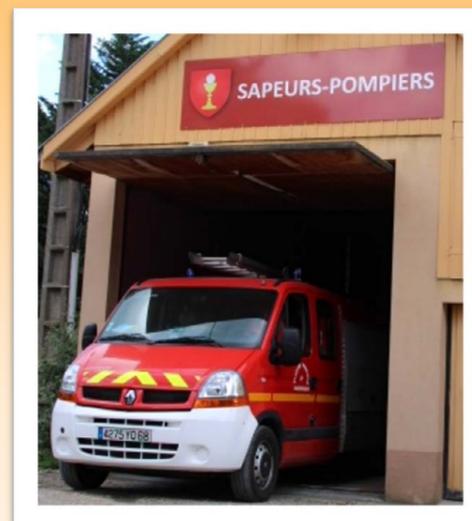
Cette année les pompiers de Raedersheim ont été amenés à sortir une quarantaine de fois, l'équivalent de l'an passé à peu près.

A Raedersheim, pour pouvoir assurer nos missions, l'effectif du corps de première intervention a besoin votre aide. Il est impératif pour nous de pouvoir augmenter nos effectifs et compétences pour assurer la quarantaine d'interventions par an. Tout citoyen peut s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire !

En France, quelques 193000 femmes et hommes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leur vie familiale ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Alors pourquoi pas vous ?

Pour franchir le pas, contacter :

Adjudant-Chef MAYER ALEXANDRE
2, rue de Merxheim à Raedersheim
Tel : 06 86 00 13 24



Tennis Club

Malgré ces deux dernières saisons compliquées, le tennis club a su tirer son épingle du jeu puisqu'il compte 30% de nouveaux membres cette année.

Le village dispose de 2 courts parfaitement entretenus, et les inscriptions sont également ouvertes aux joueurs extérieurs.

Vous souhaitez vous perfectionner, vous amuser entre amis ? Rejoignez-nous dès maintenant !

Bernard LURQUIN
Tél : 03 89 48 08 19



Union Nationale des Combattants UNC

La section UNC de Raedersheim voit ses membres diminuer au fil des années. Nous déplorons récemment le décès de notre porte-drapeau Fernand Mathéis. Nous comptons à ce jour 13 membres : 3 AFN (combattants d'Afrique du Nord), 4 soldats de France, 4 veuves de combattants, 1 sympathisante, 1 nouveau membre : M. Oscar Da SILVA, militaire retraité (photo ci-contre).

Le but de notre association étant notamment de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, donc du devoir de mémoire, nous accueillerons avec plaisir les Raedersheimois et Raedersheimaises partageant cette perspective à rejoindre notre section.

Durant ces derniers mois et malgré le contexte sanitaire particulier que nous subissons, nous avons eu à cœur de prendre part aux différentes manifestations patriotiques de la commune en comité restreint (8 mai 2020 et 2021, 11 novembre 2020 et 2021, 10 juin 2021 : Hommage à la mémoire des soldats tombés en Indochine.)

Pour tout renseignement, contactez le président de la section :

Yves LEHMANN
14b rue de la Rivière à Raedersheim
yves.lehmann@laposte.net
Tél : 06 84 08 71 16



Badminton

A vos raquettes ! On vous attend. Les badistes de Raedersheim ont repris les entraînements à la Salle Polyvalente après une demi saison interrompue par la crise sanitaire. Les entraînements ont lieu le lundi et le jeudi de 20h à 21h30, dans une ambiance sportive, de loisir et de convivialité. Le Pass sanitaire est obligatoire pour les adultes. Venez nombreux vous êtes les bienvenus.



Information importante : 3^{ème} bourse aux jouets et vêtements organisée par le badminton club de Raedersheim : les 5 et 6 mars 2022 à la Salle Polyvalente de 9h à 15h.

Inscriptions et renseignements auprès de Déborah Hommel au 06 52 46 42 45.

Numéros utiles

Notrufnummro

SAMU _____ 15
Pompiers _____ 18
Police secours _____ 17
N° d'urgence européen _ 112

Centre anti-poison Strasbourg __ 03 88 37 37 37
Urgences Eau (Suez) _____ 09 77 42 94 40
Urgences Gaz (Caléo) _____ 03 89 62 25 00
EDF _____ 0800 123 333

Brigade verte _____ 03 89 74 84 04
Gendarmerie Soultz _____ 03 89 76 92 01
C.C.R.G (Com. Com.) _____ 03 89 62 12 34
Déchetterie Soultz _____ 03 89 76 19 45

Assistante sociale, Mme Senechal 03 89 81 13 33
Relais assistantes maternelles __ 03 89 74 83 10

Ecole maternelle _____ 03 89 48 01 88
Ecole élémentaire _____ 03 89 48 80 04
Périscolaire _____ 03 89 74 97 54
Mairie _____ 03 89 48 11 37

L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que le personnel communal vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous adressent leur meilleurs vœux pour 2022 !

Dr Gmeinrot un s'Gmeinspersonàl
wünscha en àlla a gleckliga
Wiahnàchta un alles güata fer
Nejjohr, Gsundheit un Freda !

Dialäkt : làcha esch gsund ! Dialecte : le rire c'est la santé !

Dr Durr Albert, Präsidiànt vu d'UNC, da hàntk em eima Mädaillie a un sait zuen em :

- So, Se hann warend 20 Johra in dr Marine gediend. Merci, do han er àwer a grossa Tail vu dara Walt gsah, in dara làngi Zitt !
- A Hàfakas, nix han ich gsah, ich Dirmel han mech zu d'Unterseeboot gmàlda !

Durr Albert, président de l'UNC, remet une médaille et dit au récipiendaire :

- Vous avez servi la Marine pendant 20 ans. Merci, vous avez dû voir une grande partie du monde pendant tout ce temps !
- Rien du tout, poltron comme je suis, j'ai demandé à être affecté dans un sous-marin !

Wu dr Blasi si Militärdiesnscht fertig ghà hat, so hàt ar sech noch emol fraijwillig fer a Johr engagiert. Dr Adschüdaunt frogt en no :

- Wette Karriäre in dr Armee màcha?
- Jo, das tat mech sehr interessiera.
- Un wie wit mechtsch's brennga ?
- Bis zu Général, wenn meglich.
- Sàg besch ebbe verruckt ?
- Nai, müass ma verruckt se fer Général kànnà war-da ?

Après la fin de son service militaire, Blaise s'est encore engagé pour une année. L'adjudant lui demande :

- Veux-tu faire carrière dans l'armée ?
- Oui cela m'intéresse.
- Et jusqu'à quel grade voudrais-tu arriver ?
- Jusqu'à Général si c'est possible.
- Dis donc, mais tu es fou !
- Non, pourquoi? Faut-il être fou pour devenir Général ?